



SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Rapport sur le prix et la qualité de service 2023



Sommaire

Sommaire	2
1. Caractéristiques techniques du service	4
1.1. Organisation administrative et d'exploitation du service	4
1.2. Estimation de la population desservie par un réseau e collecte des eaux usées (D201.0)	4
1.3. Nombre d'autorisation de déversements d'industriels au réseau public d'eaux usées (D202.0)	4
1.4. Nombre d'abonnements par système d'assainissement	4
1.5. Volumes facturés	5
1.6. Caractéristiques du réseau de collecte	5
1.6.a. Linéaire de canalisations de collecte des eaux usées par système d'assainissement.	5
1.6.b. Postes de relevage (PR)	6
1.6.c. Identification des déversoirs d'orage (DO)	6
1.7. Unité de Dépollution des Eaux	6
1.7.a. Traitement des effluents	6
1.7.b. Prescriptions de rejets et performances	7
1.8. Indicateurs d'exploitation	9
2. Tarification et recettes du service public de l'assainissement collectif	11
2.1. Fixation des tarifs en vigueur	11
2.2. Prix du service de l'assainissement collectif	11
2.2.a. Redevance de modernisation des réseaux de collecte	11
2.2.b. Evolution du tarif	11
2.2.c. Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 (D204.0)	12
2.3. Recettes d'exploitations	13
2.4. Conformité de la collecte des effluents (P203.3)	13
2.5. Conformité des équipements d'épuration (P204.3)	13
2.6. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)	13
2.7. Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	14
3. Moments forts de l'année	15
3.1. Actualisation du profil de baignade	15
3.2. Sécurisation du déversoir d'orage de « Largnier »	16
3.3. Fiabilisation et amélioration du patrimoine	17
3.3.a. Poste de relevage de la Géline	17

3.3.b. Amélioration du pilotage de la station d'épuration	18
3.4. Régularisation administrative du système d'assainissement.....	19
4. Budgets	20
4.1. Etat de la dette.....	20
4.2. Montant des amortissements réalisées par la Commune	21
5. Propositions et projets à mettre en œuvre	22
6. Facture 120 m3 de l'eau potable et de l'assainissement.....	23

1. Caractéristiques techniques du service

1.1. Organisation administrative et d'exploitation du service

Le service est exploité en régie directe. Le nombre d'agent est de 1.5 équivalents temps pleins.

La Commune de Die exerce à travers son service les missions suivantes :

- Collecte des eaux usées
- Traitement des eaux usées
- Contrôle des raccordements

1.2. Estimation de la population desservie par un réseau de collecte des eaux usées

Le service public d'assainissement collectif dessert 10 000 Equivalents Habitants.

1.3. Nombre d'autorisation de déversements d'industriels au réseau public d'eaux usées

Un total de 5 conventions de déversement d'eaux usées industrielles a été accordé par la Collectivité.

1.4. Nombre d'abonnements par système d'assainissement

Nom du système d'assainissement	Abonnements	2022	2023	Variation en %
DIE	Nombre d'abonnements domestiques	2 910	2 931	0.6%
	Nombre d'abonnements non domestiques (assujettis à redevance non domestique)	5	5	0%
	- dont avec convention de déversement formalisée	4	4	0%
	- dont avec convention spéciale de déversement	1	1	0%

Tableau 1 : Nombre d'abonnements par système d'assainissement

1.5. Volumes facturés

Volumes facturés [m ³]	2022	2023	Variation en %
Aux abonnés domestiques	242 257	225 097	-7%
Aux abonnés non domestiques	14 309	14 992	5%
Total des volumes facturés	256 566	240 089	-6%

Tableau 2 : Volumes facturés

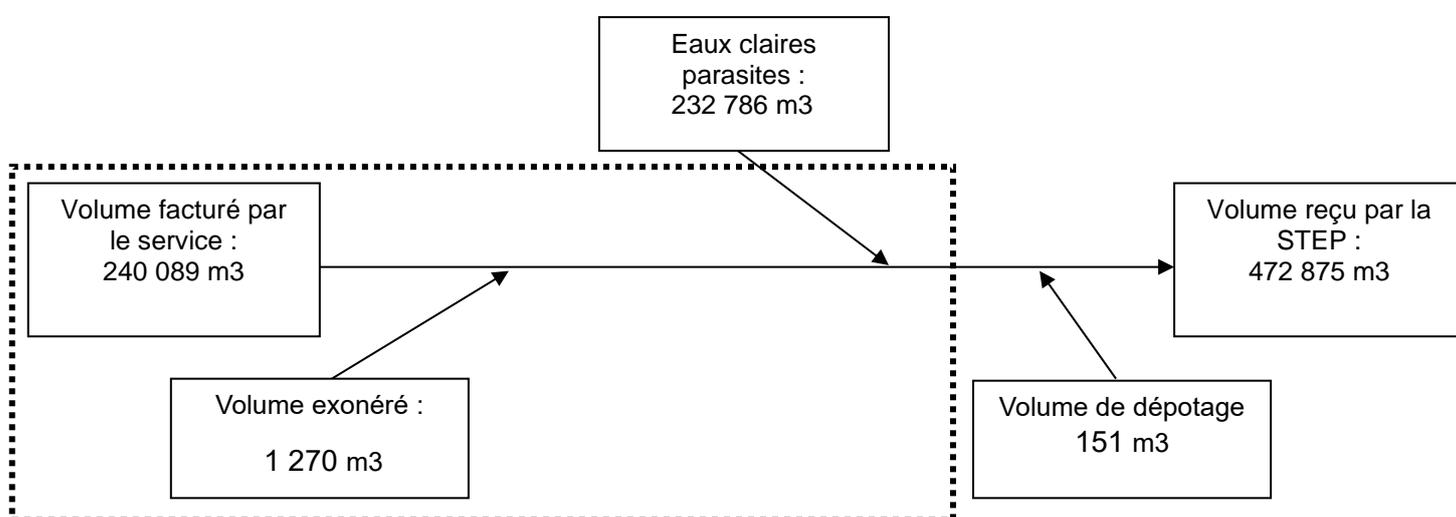


Figure 1 : Schéma récapitulatif

1.6. Caractéristiques du réseau de collecte

1.6.a. Linéaire de canalisations de collecte des eaux usées par système d'assainissement

Nom du système	Réseau assainissement	Linéaire (km) 2022	Linéaire (km) 2023	Variation en %
DIE	Réseau séparatif EU	4.2	4.5	7%
	Réseau unitaire	28.7	37.5	31%

Tableau 3 : Linéaire et nature des réseaux

L'augmentation du linéaire total sur 2023 est dû au travail de recensement et de vérification fait sur le terrain sur l'exercice. 9.1 km de collecteurs non répertoriés ont été importé au sein du SIG Communal.

1.6.b. Postes de relevage (PR)

Type d'équipement	Localisation
Poste de relevage	Poste de relevage du Plot
	Poste de relevage de St Marcel
	Poste de relevage des Miellons
	Poste de relevage de la Géline
	Poste de relevage de Chandillon
	Poste de relevage du Pont des Chaînes

Tableau 4 : Listing des PR

1.6.c. Identification des déversoirs d'orage (DO)

Nom du système d'assainissement	Type d'équipement	Localisation
DIE	Déversoir d'orage	Rond point Est
	Déversoir d'orage	Pont de la Griotte
	Déversoir d'orage	Poste de relevage des Miellons
	Déversoir d'orage	Poste de relevage Saint Marcel
	Déversoir d'orage	Quartier de l'Aube
	Déversoir d'orage	Largnier
	Déversoir d'orage	Chabestan
	Déversoir d'orage	Cave Jaillance
	Déversoir d'orage	Pont neuf
	Déversoir d'orage	Poste de relevage la Géline
	Déversoir d'orage	Poste de relevage le Plot
	Déversoir d'orage	Poste de relevage Chandillon
	Déversoir d'orage	Poste de relevage Pont des Chaînes
	Déversoir d'orage	Boulevard des Ursulines
	Déversoir d'orage	Boulevard Adolphe Ferrier

Tableau 5 : Listing des DO

1.7. Unité de Dépollution des Eaux

1.7.a. Traitement des effluents

- Nombre de station : 1
- *Types de station* :
 - o *Traitement biologique : boues activées*

Nom du système d'assainissement	Commune d'implantation	Type de station	Capacité nominale [EH]	DBO5 kg/j	Débit m ³ /j
Die	Die	Boues activées	29 000	1 745	2 320

Tableau 6 : caractéristiques de la station d'épuration

1.7.b. Prescriptions de rejets et performances

Autorisation de rejet par arrêté préfectoral n°110 du 6 janvier 1994 portant autorisation de la station d'épuration de Die avec rejet des effluents dans le milieu récepteur de la Drôme.

Paramètres	DBO5	DCO	MES	NTK	PT
Fréquence des contrôles	24	24	24	24	24
Rendement (%)	90	80	85	60	

Tableau 7 : Fréquences de contrôles de la station d'épuration

DATES	MES	DBO5	DCO	PT	NGL	NTK
10/01/2023	99,23%	99,08%	96,21%	90,00%		97,93%
23/01/2023	99,99%	99,93%	99,91%	99,71%	97,60%	98,29%
05/02/2023	99,13%	99,26%	96,39%	96,67%		98,09%
12/02/2023	99,21%	99,43%	97,22%	96,37%	97,24%	98,20%
06/03/2023	99,99%	99,96%	99,94%	99,24%		96,85%
13/03/2023	83,04%	92,00%	85,94%	82,16%		84,86%
18/03/2023	57,50%	62,55%	51,67%	59,08%	62,69%	64,54%
25/03/2023	53,17%	62,20%	60,63%	56,63%		69,70%
03/04/2023	98,93%	99,09%	96,30%	87,41%		98,13%
18/04/2023	99,99%	99,95%	99,93%	99,82%	96,91%	97,41%
01/05/2023	99,22%	99,30%	96,77%	70,56%		98,48%
21/05/2023	89,54%	95,67%	97,11%	96,04%	53,27%	54,93%
07/06/2023	36,87%	44,34%	38,43%	18,14%		55,58%

12/06/2023	61,88%	77,23%	71,23%	55,58%		70,58%
19/06/2023	99,99%	99,93%	99,87%	99,71%	99,47%	97,90%
04/07/2023	99,19%	99,38%	97,17%	87,50%		98,42%
18/07/2023	100,00%	99,94%	99,91%	99,65%	99,56%	98,49%
01/08/2023	99,53%	99,19%	96,73%	57,69%		98,50%
22/08/2023	99,99%	99,96%	99,94%	98,79%	97,26%	98,13%
27/08/2023	58,17%	97,32%	92,48%	30,71%		87,92%
28/08/2023	98,75%	99,50%	97,39%	40,92%		98,33%
04/09/2023	99,56%	99,66%	98,09%	95,17%	97,95%	98,56%
06/09/2023	99,77%	99,79%	98,90%	97,18%		98,58%
11/09/2023	99,69%	99,80%	98,63%	97,63%	98,58%	98,73%
20/09/2023	98,60%	99,82%	99,47%	97,86%		98,10%
03/10/2023	99,99%	99,94%	99,92%	99,93%		86,72%
08/11/2023	99,99%	99,95%	99,92%	99,76%	98,11%	97,96%
29/11/2023	97,83%	99,26%	96,50%	86,62%	93,29%	93,93%
11/12/2023	60,48%	56,90%	47,39%	57,89%		59,42%

Tableau 8 : Rendement sur analyse

Les déversements en tête de station (point A2 – DO des chaînes) rentrent en compte dans le calcul de la performance épuratoire. En effet les bilans 24h sont également menés à cet endroit. Cet ouvrage permet de délester une partie du flux en entrée de station en cas de pluviométrie importante. Les non-conformités du 18/03, du 25/03, du 07/06, du 12/06 et du 11/12, totalisent respectivement 10.3, 27, 8, 20, 20.2 mm de pluviométrie jour, s'expliquent par ce phénomène de délestage tête de station qui vient dégrader le rendement épuratoire.

La Commune de Die engage depuis 2020 une étude d'aménagement d'un filtre planté de roseau en amont du point A2. Cet ouvrage permettrait de s'affranchir de ces non-conformités et donc d'atteindre la performance épuratoire requise.

	2021	2022	2023	Variation en %
Tonnage de boues produites en tonnes de matière sèche (hors réactifs)	131	122	112	-8%
Tonnage de boues évacuées en tonnes de matière sèche	130	125	110	-12%

Tableau 9 : Quantité de boues produites et évacuées (TMS)

La variation observée au niveau de la quantité de boues produites entre 2022 et 2023 est directement corrélée à la diminution des volumes facturés d'eaux usées.



Figure 2 : Serre de stockage des boues après évacuation du stock

1.8. Indicateurs d'exploitation

	2023
Nombre d'interventions abonnés	74

Tableau 10 : Interventions réseaux

	2023
Nombre de désobstruction réseau/branchement	19
Nombre de demande devis	16
Nombre de réparation collecteur	2

Tableau 11 : Interventions réseaux

	2021	2022	2023	Variation en %
Linéaire du réseau curé (ml)	7 715	8 000	10 698	34 %
Linéaire d'inspection télévisée (ml)	320	452	1 413	213 %

Tableau 12 : Linéaire de réseau curé et inspecté

2. Tarification et recettes du service public de l'assainissement collectif

2.1. Fixation des tarifs en vigueur

L'assemblée délibérante a voté les tarifs concernant la part collectivité (délibération du 13/12/2022).

Pour la PAC, Les frais d'accès au service sont de 1 800 € pour les constructions nouvelles et de 900 € pour des constructions existantes.

2.2. Prix du service de l'assainissement collectif

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

2.2.a. Redevance de modernisation des réseaux de collecte

	2022	2023
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (€/m³)	0.15	0.16

Tableau 13 : Coût redevance de modernisation des réseaux

2.2.b. Evolution du tarif

	Désignation	2022	2023	Variation en %
Part de la collectivité	Part fixe [€ HT/an] (Abonnement ordinaire *)	19.95	19.95	0%
	Part proportionnelle [€ HT/m ³] De 1 m3 à 500 m3	1.20	1.27	6%
	De 501 m3 à 2000 m3	1.18	1.25	6%
	Au-delà de 2000 m3	1.10	1.17	6%
Redevances et taxes	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0.15	0.15	0%
	TVA	10%	10%	

Tableau 14 : Evolution tarifaire

2.2.c. Prix TTC du service au m³ pour 120 m³

Composante de la facture d'assainissement d'un ménage de référence (120m³) au 01 janvier 2023

	2022	2023	Variation en %
Collectivité	163.95	172.35	5%
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	18.00	19.20	7%
TVA	18.20	19.16	5%
Total [€ TTC]	200.15	210.71	5%

Tableau 15 : Prix facture 120 m³

Prix du m³ pour un usager consommant 120 m³ en 2022

1.67€/TTC/m³

Prix du m³ pour un usager consommant 120 m³ en 2023

1.76 €/TTC/m³

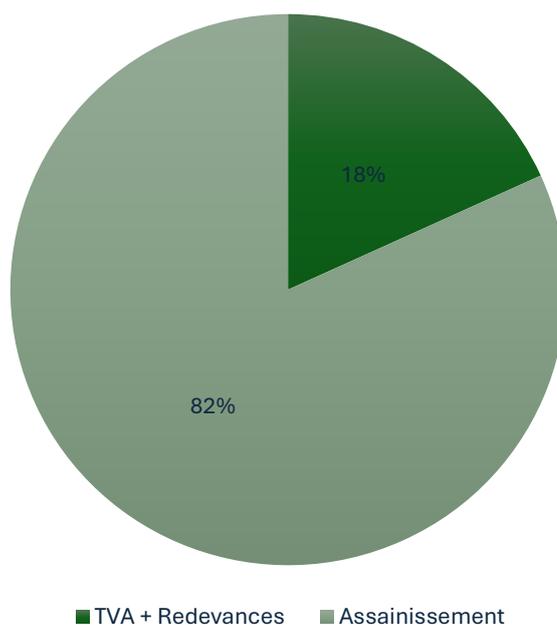


Figure 3 : Diagramme récapitulatif de la décomposition du prix de l'assainissement collectif en 2023

2.3. Recettes d'exploitation

	2022	2023	Variation en %
Recettes liées à la facturation du service d'assainissement aux abonnés	363 409,99	354 556.69	-2%
Redevances eaux usées domestiques	301 773,06	291 468.64	-3%
Abonnements	61 636,93	63 088.05	2%
Autres recettes	37 854,45	35 799.37	74%
Prime pour épuration de l'agence de l'eau	0	0	0%
Autres prestations de service (redevance vinification et dépotages STEP).	14 814.45	50 499.37	241%
Participation pour assainissement collectif	23 040,00	15 300.00	-34%
TOTAL	401 264.44	420 356.06	5%

Tableau 15 : Recettes d'exploitations

L'écart constaté au chapitre des « Autres recettes » ligne « Autres prestations [...] », s'explique par la recette de redevance assainissement vinification 2022 perçue en 2023.

Si l'on isole la recette en question (22 515.35 €) le résultat global tombe à 397 840.71 €. Soit une baisse de 1% par rapport au résultat 2022.

2.4. Conformité de la collecte des effluents (P203.3)

La collecte des effluents n'est pas conforme (rejet rivière en temps de pluie).

2.5. Conformité des équipements d'épuration (P204.3)

Les équipements d'épuration sont conformes.

2.6. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)

La performance des ouvrages d'épuration n'est pas conforme (rejet rivière au niveau du déversoir d'orage tête de station en temps de pluie).

2.7. Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation

- Filière : Usine de compostage. Conformité de la filière : Oui
- Tonnage de Matières Sèches évacuées dans l'année : 110 TMS.

3. Moments forts de l'année

Ci-dessous quelques moments « forts » vécus par les équipes du service de l'assainissement lors de l'année 2023.

3.1. Actualisation du profil de baignade

Le dernier profil de baignade de la Commune date de 2012. Réglementairement, tous les 10 ans les Communes sont tenus de l'actualiser.

La Commune a mandaté un bureau d'étude afin de l'accompagner à l'identification des sources de pollution de l'eau en prenant comme référentiel les 3 points de surveillance sur lesquels des analyses d'eau de baignade sont régulièrement dirigées par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

La Commune s'est engagée auprès de l'ARS à engager un certain nombre d'action hiérarchisée selon le risque qu'elles font porter sur la qualité des eaux de baignade. Bon nombre d'action ont déjà été réalisées, d'autres demandent une vision à long terme et devront faire l'objet d'investissements futurs.



Figure 4 : Point de surveillance centre de la Commune de Die – Pont Rompu

3.2. Sécurisation du déversoir d'orage de « Largnier »

En juin 2023 un agent du service a subi un accident de travail lors d'une intervention sur l'un des ouvrages de la Commune.



Figure 5 : Localisation de la sonde de mesure avant travaux

L'ouvrage en question est un exutoire d'un déversoir d'orage en bord de Drôme. L'intervention, à fréquence trimestrielle, consiste en un étalonnage d'une sonde de mesure.

Immédiatement après cet accident la Commune a décidé de mettre en place des mesures conservatoires afin d'éliminer le risque pour ses agents. Par la suite des travaux de sécurisation du site ont eu lieu en septembre.

A ce jour l'intervention sur cet ouvrage peut se faire en sécurité et le risque d'accident est maîtrisé.



Figure 6 : Localisation de la sonde de mesure après travaux

3.3. Fiabilisation et amélioration du patrimoine

3.3.a. Poste de relevage de la Géline

Le poste de relevage de « Géline » situé route d'Ausson était régulièrement la source de dysfonctionnement dû à son système de contrôle de niveau d'eaux usées.

Afin de palier à tous risques de débordement et donc de pollution du milieu naturel, la Commune a souhaité installer un système de sonde piézométrique.

Ces sondes, installées partout ailleurs sur le parc de poste de relevage Communal, permettent un pilotage plus fiable des installations.



Figure 7 : Poste de relevage de la Géline avec sonde piézométrique

3.3.b. Amélioration du pilotage de la station d'épuration

Des analyses sont quotidiennement réalisées à la station d'épuration. Elles visent à contrôler les effluents en entrée et sortie de station et ainsi ajuster les paramètres de traitement.

Pour permettre un pilotage plus fin, un meilleur rendement épuratoire et donc un respect accru de l'environnement au droit du rejet de la station d'épuration, la Commune s'est dotée de matériel de laboratoire de qualité.

Les investissements comprennent un spectrophotomètre et un bloc chauffant qui permettent de mesurer précisément les concentrations des différents paramètres physico-chimiques recherchées.



Figure 8 : Spectrophotomètre et bloc chauffant

3.4. Régularisation administrative du système d'assainissement

A ce jour, la ville de Die est dotée d'un système d'assainissement collectif complet (collecte, transfert et traitement). Néanmoins, le système n'est pas conforme sur plusieurs aspects liés à des déversements en temps de pluie trop fréquents au milieu récepteur au niveau du système de collecte et également au niveau du déversoir tête de station.

Aussi, la collectivité est mise en demeure par arrêté préfectoral n° AP 26.2020.0805.003 du 05 aout 2020 de procéder à la mise en conformité de son système d'assainissement.

Le projet ainsi prévu porte sur la réalisation de deux ouvrages, l'un sur le système de collecte visant à assurer la conformité du réseau et le second au niveau du déversoir tête de station visant à assurer la conformité performance de la station d'épuration. Ces deux ouvrages permettront également de réduire nettement l'impact au milieu naturel

En 2023 la Commune a continué ses efforts pour que le dossier puisse avancer. Les travaux de construction du filtre planté de roseaux sont prévus pour l'exercice 2024.

4. Budgets

Montants financiers des travaux engagés au budget 2023 (€ HT) :

Programme 2023	Investissements	
	s 2023	Réalisé 2023
Chapitre 20	17 000 €	0 €
73 - Frais d'études divers	17 000 €	0 €
DST-73-R01 - Mise à jours des plans SIG	2 000 €	0 €
DST-73-R02 - Schéma directeur réseau eau	15 000 €	0 €
Chapitre 21	82 791 €	32 294 €
14 - Acquisition de matériels	37 791 €	10 798 €
DST-14-R01 - Acquisitions diverses de matériels 2023	37 791 €	10 798 €
18 - Travaux annuels réseau	0 €	4 321 €
Imprévu : Mise en conformité branchement brasserie après l'orage	0 €	4 321 €
56 - Réparation et entretien STEP	45 000 €	15 596 €
DST-56-P01 - Mise en place d'un laveur de sable	45 000 €	
Imprévu : changement moteur rotation pelle sécheur solaire	0 €	15 596 €
74 - Travaux divers	0 €	1 579 €
Imprévu : aménagement chemin hydrocureur	0 €	1 579 €
Chapitre 23	186 109 €	29 854 €
18 - Travaux annuels réseau	92 180 €	25 469 €
DST-18-R02 - Travaux réseau rue Paul Coursange	21 609 €	
DST-18-R01 - Travaux réseau chemin de Vaux	45 000 €	
DST-18-R03 - Travaux marché à bons de commande	20 000 €	6 142 €
RAR 2022 - Raccordement eaux usées canal des usiniers	5 571 €	5 571 €
Imprévu : réfection tranchées assainissement	0 €	13 756 €
55 - Mise en conformité performance STEP & collecte	93 929 €	4 385 €
DST-55-P01 - Filtre planté de roseaux - CP 2023	93 929 €	4 385 €
Total général	285 900 €	62 148 €

Tableau 16 : Montants financiers travaux 2023

4.1. Etat de la dette

	2023
Encours de la dette au 31 décembre	721 174.28 €
Annuités de remboursements de la dette au cours de l'exercice	90 866.23 €
dont en intérêts	26 131.46 €
dont en capital	64 534.77 €

Tableau 17 :Etat de la dette au 31/12/2023

4.2. Montant des amortissements réalisées par la Commune

	2023
Montant des amortissements net (dotation – reprise)	103 385.55 €

Tableau 18 : Montant des amortissements

5. Propositions et projets à mettre en œuvre

Ci-dessous les projets et investissements projetés par la Commune pour l'exercice 2024.

Chapitre	Opération	Code engagement	Libellé	Voté 2024
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles				62 883,00 €
	73 - Gestion SIG du réseau d'eau potable			2 883,00 €
	73-L01	Crédits 2024		2 000,00 €
	73-RAR01	Mise à jour SIG 2023		883,00 €
	80 - Réalisation d'un schéma directeur assainissement			60 000,00 €
	80-L01	Réalisation schéma directeur		60 000,00 €
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles				35 986,86 €
	75 - Sécurité : renouvellement des potences			8 100,00 €
	75-L01	Renouvellement 2024		8 100,00 €
	14 - Acquisitions de service diverses			14 886,86 €
	14-L01	Crédits 2024		10 000,00 €
	14-RAR01	Rack à matériaux		4 886,86 €
	76 - Performance épuratoire STEP : déphosphatation			13 000,00 €
	76-L01	Crédits 2024		13 000,00 €
Chapitre 23 - Immobilisations en cours				594 008,24 €
	18 - Travaux annuels sur réseau d'assainissement			74 400,24 €
	18-L01	Travaux annuels marché à bon de commande		20 000,00 €
	18-L02	Reprises de réseaux liées au renouvellement de la voirie communale		25 000,00 €
	18-RAR01	Réseau assainissement rue Paul Coursange		25 839,50 €
	18-RAR02	Sécurisation DO Largnier - regard canalisation déversoir orage		3 560,74 €
	77 - Reprise réseau unitaire piscine - profil de baignade			146 000,00 €
	77-L01	Crédits 2024		146 000,00 €
	78 - Travaux réseau chemin de Vaux - PLUI			56 108,00 €
	78-L01	Crédits 2024		56 108,00 €
	55 - Mise en conformité performance STEP & collecte			317 500,00 €
	55-L01	Filtre planté de roseaux - CP 2024		317 500,00 €
Total général				692 878,10 €

Tableau 19: Programme d'investissements 2024

6. Facture 120 m3 de l'eau potable et de l'assainissement

Prix global de l'eau potable et de l'assainissement, toutes taxes et redevances comprises pour une consommation de référence de 120 m³ :

	2022	2023	Evolution en %
Part de la collectivité pour le service d'eau potable*	197,08	206,83	5%
pour l'assainissement collectif	163,95	172,35	5%
Agence de l'eau			
Redevance de pollution domestique	33,6	33,6	0%
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	18	19,2	7%
TVA			
pour le service d'eau potable	12,69	13,22	4%
pour l'assainissement collectif	18,2	19,16	5%
Total TTC			
pour le service d'eau potable*	243,37	253,65	4%
pour l'assainissement collectif	200,15	210,71	5%
Total TTC global	443,52 €	464,36	5%

Tableau 20: Facture 120 m3